

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Arrondissement de
LA TOUR DU PIN

COMMUNE
DE
CHARETTE
38390

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 28-2026

Séance du 21 avril 2026

L'an deux mil vingt-six et le vingt et un du mois d'avril à dix-neuf heures, le conseil municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Serge PUYPE, Maire.

Nombre de CONSEILLERS :

- en exercice : 11
- Présents : 10
- VOTANTS : 11

Présents : CLEYET Pascale, PUYPE Serge, DUSSURGET Michel, FRANCOZ-GESLAND Christine, SURNON Francis, CROZAT Charles, COMBET Christophe, VIGIER Gwendoline, TOURNIER Caroline, DUPUI Jean-Baptiste

Date de :

- La convocation : 10/04/2026
- l'affichage : 10/04/2026

Absent(s) excusé(es) : Karine VEGNANT (**procuration à Serge PUYPE**)

Secrétaire de séance : Pascale CLEYET

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF POUR L'ANNEE 2026

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de budget primitif 2026 établi avec la collaboration de la commission des finances.
Il donne lecture au Conseil des chapitres des sections de fonctionnement et d'investissement qui se traduisent comme suit :

- Recettes et dépenses de la section de fonctionnement :
552 310,40 Euros
- Recettes et dépenses de la section d'investissement :
695 581,35 Euros

Le Conseil après avoir entendu l'exposé du Maire,
et en avoir délibéré, **avec 11 voix Pour**

- **ACCEPTE** la proposition de Monsieur le Maire
- **VOTE** le budget primitif M57 de l'année 2026 comme indiqué ci-dessus.
- **AUTORISE** le Maire à procéder à des virements entre chapitre dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

La secrétaire de séance,

Pascale CLEYET

Le Maire,

Serge PUYPE

